

COLLOQUE DU 11 OCTOBRE 2011

Être jeune orphelin

SE CONSTRUIRE SANS SON PÈRE OU SANS SA MÈRE



Participants à la table ronde

- Serge Moati
- Magali Molinié
- Fabienne Quiriau
- Marcel Rufo
- Gilles Séraphin



FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP

Contacts

Sylvie Pinquier-Bahda,
Directrice de la Fondation
Tél. : 01 44 56 22 56
pbahda@ocirp.fr

Emmanuelle Enfrein,
Responsable de la Fondation
Tél. : 01 44 56 22 36
enfrein@ocirp.fr

Cathy Puthois,
Adjointe à la directrice de la Fondation
Tél. : 01 44 56 22 52
puthois@ocirp.fr

Être jeune orphelin

SE CONSTRUIRE SANS SON PÈRE OU SANS SA MÈRE

Ouverture	4
Georges Colombier, Député et Conseiller général de l'Isère, Secrétaire de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale	4
Michel Keller, Président de la Fondation d'entreprise OCIRP	5
Table ronde	6
Les orphelins, invisibles pour eux-mêmes et pour la collectivité	7
Esquisse d'un portrait d'orphelins	9
L'annonce du décès	10
Se reconstruire après la perte d'un parent	14
Les risques socio-économiques	17
La réinvention personnelle ou les pères mosaïques	18
Les politiques publiques et l'action associative	20
Questions	23
Les projets soutenus en 2011 par la Fondation d'entreprise OCIRP	25
Michel-André Philippe, Président du Comité d'experts de la Fondation Sylvie Pinquier-Bahda, Directrice de la Fondation	
Conclusion	26
Bernard Devy, Vice-président de la Fondation d'entreprise OCIRP	
Clôture	27
Georges Colombier, Député et Conseiller général de l'Isère, Secrétaire de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale	

OUVERTURE

GEORGES COLOMBIER DÉPUTÉ ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Chers collègues parlementaires, Messieurs les Présidents Michel Keller et Bernard Devy, Monsieur le Président du Comité d'experts de la Fondation, Michel-André Philippe, Madame la Directrice de la Fondation, Sylvie Pinquier-Bahda, Mesdames et Messieurs, je suis Georges Colombier, Député de l'Isère. Je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée nationale.

Je salue les intervenants qui prendront la parole dans quelques instants au sujet des orphelins. Justement, et si nous en parlions ? Je serais même tenté d'ajouter : et si nous parlions enfin et mieux des orphelins dans notre pays ? C'est tout le sens de cette journée de rencontres et d'échanges à l'Assemblée nationale. Sachez que je suis heureux de vous accueillir dans cette enceinte et que je suis très honoré d'ouvrir ce colloque.

En introduisant cette matinée, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue pour celui qui nous a quittés trop tôt et que je connaissais bien, Philippe Séguin. Il a marqué l'histoire de cette belle et noble institution et était lui-même un orphelin célèbre. Il lui arrivait d'évoquer la perte de son père, à l'âge d'un an : la souffrance et la douleur étaient palpables. Je suppose que de là où il se trouve, il apprécie que le sujet des orphelins entre à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas son ami Serge Moati, que je salue, qui me contredira.

En effet, la situation des orphelins en France est assez largement méconnue, alors que le nombre d'enfants ayant perdu un parent représente 800 000 jeunes de moins de 25 ans, soit en moyenne un enfant par classe. Statistiquement, socialement, juridiquement et politiquement, les orphelins sont oubliés, invisibles et, suis-je tenté d'ajouter, ignorés. Je me suis livré ces derniers jours à un petit exercice : taper le mot « orphelin » dans la rubrique des questions écrites sur le site de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un

baromètre qui n'est certes pas très scientifique, mais loin d'être inintéressant. Mises à part les questions au Gouvernement par dizaines sur la situation des orphelins de la Seconde Guerre mondiale, la problématique actuelle de cette catégorie d'enfants ne fait l'actualité de quasiment aucune question ou aucun sujet.

C'est un signe : celui qu'aujourd'hui, les orphelins ne constituent pas une préoccupation des pouvoirs publics et des élus. C'est le signe qu'effectivement, les orphelins sont

oubliés et invisibles. Ils ne font l'objet d'aucune attention particulière.

Il s'agit d'un triste constat.

Celles et ceux qui ont vécu dans leur enfance la perte brutale d'un père ou d'une mère savent mieux que quiconque ce que recouvre cette réalité, ou plutôt ce déni de réalité quant à leur situation, pudiquement observé par notre société. Lorsque l'on est confronté très jeune à la

mort d'un parent, l'existence est chamboulée à jamais. À jamais l'on reste meurtri et traumatisé dans sa chair et dans son âme. À jamais l'existence sera singulière et différente de celle d'un enfant adopté ou de divorcés. À jamais persisteront un vide, un manque, une absence avec lesquels il faudra construire sa vie et tracer son chemin. La lecture des témoignages de l'ouvrage *Invisibles orphelins* est poignante. Je remercie d'ailleurs celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation, notamment Madame Magali Molinié, qui en a assuré la direction. Ce livre illustre très bien les divers enjeux qui entourent la question des orphelins dans notre pays. Aussi, il est évident que notre société dans son ensemble se grandirait de prendre enfin en compte leur situation, de mieux connaître leurs besoins et leurs difficultés, ainsi que celles du conjoint survivant, pour pouvoir apporter des réponses plus adaptées, concrètes et humaines. Aujourd'hui, et c'est notamment l'objet de ce colloque,

« Le nombre d'enfants ayant perdu un parent représente 800 000 jeunes de moins de 25 ans, soit en moyenne un enfant par classe. »

nous devons briser le mur du silence et lever les tabous autour de la question des orphelins. Je remercie donc la Fondation d'entreprise OCIRP et son Président, Monsieur Michel Keller, ainsi que sa Directrice, Sylvie Pinquier-Bahda, d'avoir décidé de s'engager sur ce sujet et de soutenir des actions très variées en direction des jeunes orphelins. Les objectifs sont clairs et ambitieux : il s'agit de mieux comprendre pour bien reconnaître et mieux accompagner les orphelins.

Aussi, je remercie toutes celles et ceux qui ont accepté de venir témoigner sur ce sujet, aujourd'hui, en apportant

soit leur vécu, soit leur expertise, soit les deux à la fois. Je formule le vœu que le 11 octobre marque un tournant dans le regard que notre société porte sur la situation des orphelins et que celle-ci fasse à l'avenir l'objet d'une véritable prise en compte dans les politiques de l'enfance et de la famille. La première étape est bien évidemment d'en parler, alors parlons-en, aujourd'hui et encore plus demain.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne matinée.

MICHEL KELLER

PRÉSIDENT DE LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP

Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, je souhaite remercier très chaleureusement le Député Georges Colombier d'avoir bien voulu présider cette manifestation et de nous avoir permis de la tenir dans ce lieu de la République.

L'OCIRP a pour vocation d'apporter sa contribution dans le domaine de l'économie sociale. Il s'agit d'une union d'institutions de prévoyance, gérée par les partenaires sociaux, à but non lucratif et active dans le domaine de l'économie sociale. Sa vocation particulière est la protection sociale de la famille et elle assure aux salariés une protection face aux risques de la vie. Avec sa Fondation « Au cœur de la famille », l'OCIRP se place dans la continuité de sa mission afin d'apporter un soutien et un accompagnement à la famille. La Fondation a très rapidement souhaité se pencher sur la situation des orphelins, pour toutes les raisons qui viennent d'être rappelées. Ils forment une population

méconnue, de 800 000 jeunes de moins de 25 ans en France, soit en moyenne un enfant par classe ; personne ne le sait. L'OCIRP a donc souhaité organiser, soutenir, piloter et parrainer des actions en faveur de

ces jeunes, méconnus, invisibles et touchés par des difficultés très spécifiques.

La manifestation d'aujourd'hui a pour but non seulement de mettre en lumière cette situation, mais aussi d'honorer un certain nombre de projets visant à aider l'enfant et sa famille, les professionnels qui s'impliquent en faveur des orphelins ainsi que la recherche et l'innovation dans ces domaines.

J'espère que nos échanges vous permettront de mieux connaître cette situation. Être et se construire sans son père ou sans sa mère, c'est le thème de cette matinée. Je vous souhaite beaucoup d'attention et d'intérêt envers ce sujet qui se place au cœur des préoccupations de l'OCIRP. Merci à tous.

« L'OCIRP a souhaité organiser, soutenir, piloter et parrainer des actions en faveur de ces jeunes, méconnus, invisibles et touchés par des difficultés très spécifiques. »

TABLE RONDE

ÊTRE JEUNE ORPHELIN

SE CONSTRUIRE SANS SON PÈRE OU SANS SA MÈRE

Participent aux débats :

- Serge Moati, Réalisateur, Producteur et Écrivain
 - Magali Molinié, Psychologue clinicienne, Maître de conférences à l'Université Paris 8
 - Fabienne Quiriau, Directrice générale de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE) et Conseillère technique de Philippe Bas, Ministre en charge de la famille de 2005 à 2007
 - Professeur Marcel Rufo, Pédopsychiatre, Directeur médical de l'Espace méditerranéen de l'adolescence à l'Hôpital Salvator de Marseille
 - Gilles Séraphin, Sociologue, Directeur de la recherche à l'Union nationale des associations familiales (UNAF)
- La table ronde est animée par Corinne Rieber, Journaliste indépendante.

CORINNE RIEBER

Merci à Messieurs Keller et Colombier. Concernant le déroulement de cette matinée, je vous indique que vous disposez dans les dossiers qui vous ont été remis de blocs-notes. Vous pouvez y inscrire vos questions. Les organisateurs passeront dans les rangs pour relever les copies. En fonction du temps restant, nous pourrions ainsi poser quelques questions aux invités.

Nos invités ont été évoqués par Messieurs Keller et Colombier. Magali Molinié est psychologue clinicienne. Vous avez également dirigé l'ouvrage *Invisibles orphelins* aux éditions Autrement, grâce au concours de la Fondation d'entreprise OCIRP.

Nous saluons également la présence de Serge Moati, réalisateur, producteur et écrivain français. Vous êtes l'auteur, entre autres, de *Villa jasmin* et de *Paroles d'orphelins*.

À côté de vous se trouve Fabienne Quiriau, Directrice générale de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE). Vous avez été Conseillère technique de Philippe Bas, Ministre en charge de la

famille de 2005 à 2007 et avez à ce titre conduit la réforme de la protection de l'enfance en 2007. Vous êtes aussi engagée dans la défense des enfants auprès de l'UNICEF France.

Nous accueillons également Gilles Séraphin, sociologue, Directeur de la recherche à l'Union nationale des associations familiales (UNAF). L'UNAF et la Fédération des associations de conjoints survivants (FAVEC) ont travaillé sur les résultats du volet français de l'enquête européenne sur les enfants orphelins, un projet soutenu par la Fondation d'entreprise OCIRP.

Enfin, je présente Marcel Rufo, pédopsychiatre, spécialiste de l'enfance et de l'adolescence, Directeur médical de l'Espace méditerranéen de l'adolescence à l'Hôpital Salvator de Marseille.

Je tiens également à souligner que Madame Lobier, de la FAVEC, n'a pas pu être présente aujourd'hui, étant retenue à l'étranger pour des raisons professionnelles. Madame Poirier, Présidente de la FAVEC, se trouve dans la salle pour représenter la Fédération.

Les orphelins, invisibles pour eux-mêmes et pour la collectivité

CORINNE RIEBER

Je commence par vous poser une question, Magali Molinié, abordée à la fois par le Président Keller et par Monsieur le Député. Pourquoi avez-vous baptisé votre ouvrage *Invisibles orphelins* ?

MAGALI MOLINIÉ

Effectivement, je me suis rendu compte très rapidement, lorsque l'on m'a demandé de diriger cet ouvrage, que les orphelins étaient réellement invisibles, comme l'a souligné Monsieur le Député Colombier. Ils sont mal connus par la démographie et par la sociologie, mais mieux appréhendés il est vrai dans le champ de la psychologie. Il apparaissait donc difficile de saisir cette problématique. Cette invisibilité a d'abord constitué le nom de code du livre, puis il s'est avéré, une fois l'enquête menée avec l'ensemble des auteurs, que cette caractéristique restait comme un point central de leur situation.

CORINNE RIEBER

Les orphelins eux-mêmes n'ont-ils pas la volonté de rester invisibles ?

MAGALI MOLINIÉ

C'est exact et Serge Moati décrit très bien comment, à certains moments, des orphelins souhaitent rester « planqués », c'est-à-dire invisibles dans leur situation. Il faut respecter cette volonté lorsqu'elle provient des enfants eux-mêmes. Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas. Que font alors les adultes et les groupes qui

« Il faut en savoir davantage sur leur situation pour les sortir de l'invisibilité, de manière à mieux leur venir en aide. »

entourent les orphelins ? La question se pose. Il faut en savoir davantage sur leur situation pour les sortir de l'invisibilité, de manière à mieux leur venir en aide.

CORINNE RIEBER

Serge Moati, lorsque nous avons préparé ensemble ce colloque, vous nous avez fait part de votre honte. Pourquoi ce sentiment ?

SERGE MOATI

Non, je n'ai pas éprouvé de sentiment de honte parce que le colloque se tenait. Au contraire, il s'est plutôt agi à ce moment d'un sentiment d'irréalité. La honte, je l'ai ressentie bien avant : lorsque je suis devenu orphelin, à l'âge de onze ans. Jamais je n'aurais imaginé que puisse se tenir une réunion sur ce sujet à l'Assemblée nationale, devant une audience aussi prestigieuse. Quand mes parents sont morts, je n'ai pas été pris en charge par une cellule psychologique. Personne n'a dépêché à mon chevet des psychologues pour discuter de mon état. La honte provient de cet événement et du sentiment de culpabilité que j'ai développé : j'avais l'impression d'avoir fait quelque chose de mal, qui a causé la mort de mes parents. Je suis responsable de leur décès, donc je n'en parlerai pas afin d'effacer cette histoire. Ainsi, j'ai menti tout au long de mon adolescence. Je ne sais pas si je réponds à votre question.

CORINNE RIEBER

En partie. Vous avez trouvé surprenant de devoir parler des orphelins dans le cadre d'un colloque à l'Assemblée nationale ou d'un livre. En clair, rien pour vous n'avait changé depuis 1957, l'année où vous avez perdu vos parents.

SERGE MOATI

Je cherche à expliquer le contraire. En 1957, il aurait été absolument impossible de tenir un tel colloque, car

ce sujet n'intéressait personne. Je ne voudrais pas qu'il y ait un malentendu entre nous.

CORINNE RIEBER

Ce n'est pas le cas.

SERGE MOATI

Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui et que l'on se penche enfin à mon chevet.

CORINNE RIEBER

Il ne sera pas exclusivement question de votre cas. Monsieur Rufo, existe-t-il une sorte d'inconscient collectif ou plus exactement un refus collectif d'évoquer les orphelins et, au-delà, la mort ?

MARCEL RUFO

Je vais d'abord me pencher sur le cas de Serge Moati. Plus sérieusement, être vivant, c'est nier l'idée de mort. Effectivement, l'on peut éprouver une forme d'hostilité envers ceux qui ont perdu leurs parents, parce que leur situation entraîne la peur d'une contagion. En étant ami avec Serge, en me rapprochant de son malheur, ne vais-je pas y participer et perdre, moi aussi, mes parents ? Ce mécanisme s'appelle en psychologie un « contre-transfert passif », sur celui qui concrétise le malheur.

Nous retrouvons dans l'enfance trois groupes d'orphelins. Tout d'abord, les orphelins chroniques, qui ont perdu leurs parents et qui sont donc orphelins de manière définitive. Leur vie est marquée par cet état de fait. Leur situation n'est pas curable. On ne fait jamais le deuil d'un être constitutif de son

identification et de sa vie. Faire son deuil est un concept psychologique irréaliste.

Deuxièmement, il existe des orphelins aigus, lorsque le décès du parent arrive dans des conditions surprenantes. Il est difficile d'envisager la mort de quelqu'un qui part simplement travailler, qui prend un avion, etc. Enfin, nous sommes tous des orphelins du futur. Nous connaissons tous des orphelins, toujours adorables, mis en scène dans les contes de fées, puis nous devenons chacun orphelin un jour ou l'autre. C'est alors qu'émerge le sentiment de communauté. Il faut devenir orphelin pour mieux comprendre ceux, proches et camarades, que nous avons repoussés dans notre enfance.

Je retrouve dans les propos de Serge une dimension très importante pour ma propre vie d'enfant : est-ce qu'en tant que pédopsychiatre, marqué par plusieurs traits d'originalité, je me préoccupais déjà de la situation des orphelins ? Dans mon enfance, cette problématique était incarnée par la petite fille du film *Jeux interdits*, représentant les orphelins de guerre au sortir du second conflit mondial. Ces enfants avaient perdu leurs

parents dans les camps, les combats ou les maladies. Cette population était prise en charge par des organismes de placement, généralement dans un environnement para-familial. Aujourd'hui, ces missions sont en partie reprises par le service d'aide sociale à l'enfance (ASE). À l'époque, il n'existait pas de démarche d'accueil individuel.

Je constate que les comportements étaient déjà modélés par une répugnance à l'égard du malheur et d'une proximité transversale imaginaire.

Je suis très heureux de participer à ce colloque, qui aborde un sujet extrêmement intéressant.

« On ne fait jamais le deuil d'un être constitutif de son identification et de sa vie. »

Esquisse d'un portrait d'orphelins

CORINNE RIEBER

Magali Molinié, nous avons convenu que l'image sociale des orphelins était effacée ou tronquée, témoins les histoires d'Oliver Twist et d'Harry Potter. Qui sont aujourd'hui ces orphelins ?

MAGALI MOLINIÉ

Les études sur les grands nombres, à partir du travail d'Alain Monnier et de Sophie Pennec qui ont utilisé les données du précédent recensement, montrent qu'il s'agit d'enfants âgés en moyenne d'une dizaine d'années au moment du décès de l'un ou des deux parents, issus de catégories populaires, perdant plus souvent leur père que leur mère et maintenus au sein de leur famille. Sandrine Dekens explique dans l'ouvrage pourquoi une partie de ces enfants est placée à l'ASE. La plupart des orphelins grandissent avec leur mère, parfois dans une situation de grandes difficultés financières et morales. Voici le portrait tracé par les démographes. Au demeurant, ces données ne décrivent pas la situation singulière vécue par un orphelin, confronté à la perte d'un de ses parents.

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, le volet français de l'enquête européenne sur les orphelins confirme-t-il le diagnostic de Magali Molinié ? Constatez-vous des évolutions ?

GILLES SÉRAPHIN

Cette enquête n'a pas eu pour objectif de recenser les orphelins. Les travaux d'Alain Monnier et de Sophie Pennec ont indiqué que le nombre d'orphelins de moins de 21 ans et de 25 ans était d'environ 500 000 et 800 000 personnes respectivement. Ce chiffre semble

évoluer et serait aujourd'hui moindre, pour deux raisons principales. La première est la décroissance du nombre des accidents de la route, de 10 000 morts dans les années 80 à moins de 4 000 actuellement. Cette diminution a une répercussion très forte et positive sur la population d'orphelins.

Le second facteur est la baisse du nombre de familles nombreuses. Les décès de pères de familles nombreuses étaient plus fréquents, dans les milieux populaires. Cette baisse a donc également un impact sur le nombre d'orphelins. Le chiffre total semble donc évoluer très positivement, même s'il reste actuellement un très grand nombre d'orphelins.

Notre enquête s'est donc plutôt attachée à transmettre des témoignages permettant de faire partager le vécu des personnes interrogées, à travers la retranscription des réponses aux questions posées et des lettres qui les accompagnaient. Je précise que l'analyse de ces sources a été réalisée conjointement avec la FAVEC, dont la représentante, Madame Lobier, aurait dû participer à cette présentation. Nous avons travaillé ensemble à retranscrire ces paroles, qui donnent de la chair aux chiffres.

« La plupart des orphelins grandissent avec leur mère, parfois dans une situation de grandes difficultés financières et morales. Voici le portrait tracé par les démographes. »

L'annonce du décès

CORINNE RIEBER

Nous aurons l'occasion d'évoquer les témoignages que vous avez recueillis dans le cadre de cette enquête. Marcel Rufo, vous avez indiqué que le deuil causait une cicatrice indélébile. Comment annoncer à un enfant la mort de l'un ou de ses deux parents ?

MARCEL RUFO

Avant de répondre à votre question, je souhaite mettre en avant une dimension que nous n'avons pas encore évoquée. Certes, il existe environ 800 000 orphelins actuellement, mais il faut également prendre en compte les enfants d'orphelins. Le champ d'études est donc encore plus vaste.

Par exemple, je suis le fils d'un orphelin et cet état marque ma vie. Laissez-moi vous raconter comment le décès de mon grand-père a été annoncé à mon père. Mon grand-père rendait fréquemment visite à sa propre grand-mère en Italie, dans la région des Abruzzes. Il s'agissait à l'époque d'un très long voyage. Étant donné qu'il disposait d'un faible revenu, mon grand-père finissait le voyage à pied. Or il souffrait d'hypertension. Il est mort dans les bras de sa grand-mère et a été habillé par le seul homme présent dans le village, selon la coutume en vigueur.

De son côté, mon père se rendait chaque jour à la gare de Toulon pour guetter le retour de son père. À l'époque, en 1925, les communications n'étaient pas aussi rapides qu'aujourd'hui et il n'avait pas été averti du décès. En arrivant à proximité de la maison, il a entendu le cri de

« À mon avis, il ne faut pas avoir peur de l'émotion. Ce sentiment est systématiquement bradé ou neutralisé dans notre société. »

douleur de ma grand-mère, sa mère qui hurlait de douleur à la nouvelle du décès de son mari. C'est donc par ce cri qu'il a compris qu'il ne reverrait plus son père.

De mon point de vue, il a été un père impeccable, comme s'il avait compensé par sa proximité avec moi l'absence de proximité avec son père décédé trop tôt. Cette anecdote vise à montrer que l'annonce peut être vécue tragiquement, comme dans le cas de mon père, ou de façon irréaliste, témoin le héros de *L'Étranger* de Camus. Cette annonce est toujours traumatique, accidentelle et brutale. Il s'agit d'un événement difficile, car l'adulte qui annonce le décès ne peut pas se comporter de façon sereine ou adéquate.

À mon avis, il ne faut pas avoir peur de l'émotion. Ce sentiment est systématiquement bradé ou neutralisé dans notre société. J'ai vécu dans ma carrière des moments difficiles, en cas par exemple de décès d'enfant à annoncer aux parents. Lorsque j'étais jeune interne à l'Hôpital Nord de Marseille, j'ai dû apprendre la mort d'un garçon de quatre ans à son père. Cet homme, un simple pêcheur de Martigues, m'avait empoigné et nous avions pleuré dans les bras l'un de l'autre. Dans ces moments, l'émotion est essentielle et il ne faut pas la rejeter.

CORINNE RIEBER

Faut-il savoir être ému de façon différente selon l'âge de l'enfant ?

MARCEL RUFO

Vous posez une question intéressante : celle du développement chez l'enfant. Entre zéro et deux ans, la perte importante pour l'enfant est celle de sa mère. Ainsi, les enfants adoptés à cet âge-là restent en deuil de leur mère biologique, quelles que soient les capacités de la famille d'accueil.

À trois ou quatre ans, la mort est pour l'enfant un concept réversible. À titre d'exemple, si un enfant qui joue avec son chat invente qu'il tombe par la fenêtre, il s'imaginera mort, arrivant à l'hôpital puis de retour

auprès de son chat. À l'annonce du décès d'un adulte, un enfant de cet âge attendra le retour du défunt. Il n'arrive pas à appréhender l'idée de la mort.

C'est autour de l'âge de cinq ou sept ans que l'enfant comprend la mortalité. La première mort qu'il redoute est celle de ses parents et les grands-parents font fonction d'écran.

Étape suivante, l'adolescence est une période de prise de risques. La mort devient agie : il faut risquer sa vie pour en devenir propriétaire. Le reste de la vie constitue ensuite un cheminement qui s'achève inéluctable par la mort.

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, dans votre enquête, quel souvenir les orphelins conservent-ils de l'annonce de la mort de l'un ou des deux parents ?

GILLES SÉRAPHIN

Il s'agit d'un choc. Seuls 9 % des répondants indiquent qu'ils ne se souviennent pas de ce moment, dont une grande partie à cause de leur jeune âge. En majorité, cette annonce laisse une marque cuisante et indélébile. Les personnes interrogées se rappellent très précisément les circonstances, l'interlocuteur, les sentiments éprouvés. Dans certains cas, les annonces sont brutales et étonnantes : par exemple lorsque la Gendarmerie apprend la nouvelle d'un décès à un enfant qui a décroché le téléphone. Nous avons analysé que certaines annonces avaient pu être reconstruites, notamment eu égard à la façon de narrer cet épisode. Il n'en reste pas moins que le ressenti est celui d'un choc, d'un effondrement et en tout cas, d'un moment capital.

CORINNE RIEBER

Serge Moati, vous évoquez un « événement fondateur ».

SERGE MOATI

Effectivement, comment ne serait-il pas fondateur ? J'ai toujours l'impression d'avoir onze ans. Mes parents sont morts à deux mois d'intervalle. À chaque fois, j'ai été sorti de la pièce, car « il ne fallait pas voir ça. » On m'a éloigné sous prétexte que ce qui se passait ne me

« Pourquoi exigerait-on de l'enfant, en plus du traumatisme ressenti, qu'il comprenne la situation ? »

regardait pas, que je devais retourner à mes jeux. Mon père est décédé à l'hôpital et ma mère, deux mois plus tard, dans notre maison de Tunis. On m'a fait sortir dans le jardin et j'étais tellement furieux de ne pas être pris en compte que j'ai commencé à faire beaucoup de bruit avec mon vélo. Une de mes tantes s'est élevée contre mon comportement, ne concevant pas que je puisse ne pas pleurer.

Je me suis écrié : « Je ne veux pas comprendre ! » et cette parole résonne toujours à mon oreille. Je n'ai toujours pas compris. Pourquoi exigerait-on de l'enfant, en plus du traumatisme ressenti, qu'il comprenne la situation ? En revanche, j'ai bien assimilé le « travail de deuil » ; il s'agit d'ailleurs d'une curieuse expression. Personnellement, je « travaille mon deuil » depuis plus de cinquante ans.

J'estime que l'orphelin a toujours l'âge de son deuil. Monsieur le Député Colombier a évoqué mon grand ami Philippe Séguin, que j'avais filmé à l'Assemblée nationale. D'emblée, ce dernier m'avait avoué qu'il ne se sentirait jamais Président de l'Assemblée, alors qu'il occupait ce poste. Il se sentait en permanence illégitime. C'est un sentiment que nous avons partagé. En ce qui me concerne, je me sens tellement peu légitime que je passe mon temps à m'exprimer à travers la télévision et les caméras, pour me prouver que j'existe.

Ne croyez pas qu'il s'agit d'une plaisanterie ou d'une posture. C'est la réalité vécue par tous les orphelins. Nous reviendrons sur ce sujet, puisque j'ai rencontré beaucoup de personnes dans la même situation que moi, à travers le livre *Paroles d'orphelins*.

CORINNE RIEBER

Il s'agit effectivement du titre de l'un de vos ouvrages. Fabienne Quiriau, du point de vue juridique, l'enfant a-t-il le droit de savoir que l'un de ses parents est décédé ?

FABIENNE QUIRIAU

Au regard de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, l'enfant est sujet de droit. Trop souvent, il est écarté d'une histoire qui le concerne tout particulièrement lorsqu'il s'agit de son père ou de sa mère. Les adultes tentent de protéger l'enfant en cachant, voire en niant le drame, en croyant bien agir et en estimant qu'il ne comprend pas l'événement. Il faut également être attentif à la manière dont le décès sera annoncé. Il me semble que le droit peut permettre de faire évoluer les esprits et les comportements sur ce sujet. Il s'agit de prendre en compte l'âge, la personnalité, l'environnement de l'enfant. Dans tous les cas, il est essentiel de ménager la nouvelle sans l'occulter.

Tous les adultes sont généralement mal à l'aise avec la question de la mort. À cet égard, la désignation de la personne qui annoncera la nouvelle est difficile. Cette gêne ne touche pas seulement les proches, mais aussi les professionnels de santé et de l'enfance. Ces personnes doivent être préparées et formées à l'annonce et au suivi tout au long de la vie.

CORINNE RIEBER

Vous indiquez la nécessité d'une préparation. Magali Molinié, personne aujourd'hui n'est préparé à la mort.

MAGALI MOLINIÉ

C'est exact. Tout un chacun devrait peut-être pouvoir dans ces circonstances crier, pleurer, s'arracher les cheveux afin d'extérioriser ses sentiments. En Italie, par exemple, la pratique des lamentations funèbres persiste. En tant qu'adultes, nous ne sommes pas protégés du choc de la mort. Après tout, heureusement qu'il s'agit encore d'un événement dramatique : cela prouve que nous ne vivons pas dans une société totalement déshumanisée. La mort est toujours douloureuse et profondément injuste. Il est heureux que nous soyons capables de réagir face à elle.

Comment associer les enfants ? La société nous dicte de les protéger, qu'ils soient petits ou plus âgés, notamment

des circonstances qui nous affectent. Or il est important de les laisser prendre part aux événements de la vie, heureux comme malheureux. Par exemple, les parents invitent leurs enfants à leur mariage. Pourquoi ne pas les associer à la perte d'un être cher, tout aussi profondément marquante sur le versant de la négativité ? Pourquoi les enfants devraient-ils être tenus

à l'écart ? J'estime essentiel de partager, dans des circonstances douloureuses, les émotions, les pensées et les gestes en direction du défunt. Il faut bien entendu réfléchir aux modalités de cette démarche, selon l'âge et la personnalité de l'enfant.

À travers ces gestes et ces émotions, les adultes restent en relation avec le disparu. Il ne faut pas en priver les enfants, qui ressentent d'ailleurs ces événements avec une vivacité accrue. Nous nous sou-

venons tous de l'intensité de notre rapport au monde dans l'enfance ou l'adolescence. Ce sentiment s'affaiblit chez les adultes. Il est donc important d'associer les enfants et d'utiliser une parole vraie et juste.

Certaines personnes, par ailleurs, choisissent de discuter de la mort sans qu'elles y soient, à ce moment-là de leur existence, directement confrontées. La plupart des familles opèrent d'elles-mêmes cette démarche. J'évoquais récemment ce sujet avec des personnes endeuillées et notamment avec une grand-mère, qui m'a raconté comment se passent les après-midis avec ses petits-enfants. Au cours des activités récréatives qu'ils exercent ensemble, cette dame est attentive à leur expliquer qu'elle ne sera pas toujours là pour les accompagner, mais qu'ils conserveront toujours des souvenirs d'elle.

Il est donc possible d'évoquer la mort hors du contexte d'un décès, traumatique et terrible à supporter. Chacun de nous souhaiterait échapper à cette épreuve. Néanmoins, il faut faire face et profiter d'un espace de créativité, dans lequel des pensées ou des actions en faveur du défunt sont possibles. Les enfants sont tout à fait prêts à participer à cette démarche. Je crois fermement qu'il ne faut priver de cette opportunité ni les enfants, ni nous-mêmes en tant qu'adultes.

« Il est donc important d'associer les enfants et d'utiliser une parole vraie et juste. »

« Le rituel funéraire constitue à cet égard un langage corporel, avec des attitudes et des paroles spécifiques. Certes, ces rites d'une part tendent à disparaître et d'autre part ne sont pas adaptés aux enfants. »

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, nous évoquons la manière d'associer les enfants au deuil, dans le cadre de certains rituels qui survivent, à l'instar des funérailles. Quel est le témoignage à ce sujet des orphelins interrogés dans votre enquête ?

GILLES SÉRAPHIN

Il existe en effet des rites qui permettent d'exprimer des émotions et de donner du sens à la mort. Le rituel funéraire constitue à cet égard un langage corporel, avec des attitudes et des paroles spécifiques. Certes, ces rites d'une part tendent à disparaître et d'autre part ne sont pas adaptés aux enfants. Nous essayons de faire accomplir par des enfants des gestes et des paroles destinés aux adultes ; je ne suis pas sûr qu'ils en comprennent bien le sens. Des psychologues pourraient nous renseigner à ce sujet.

Ces rites peuvent même être perçus comme des injonctions. Ainsi, plusieurs témoignages montrent que le fait d'embrasser le corps du parent décédé est vécu comme une obligation désagréable. La moitié des répondants indiquent avoir vu le corps du défunt, avec des impressions différentes. Certains l'ont ressenti comme une expérience négative, notamment lorsqu'était associée l'obligation d'embrasser le mort.

CORINNE RIEBER

Marcel Rufo, cette démarche rituelle devrait-elle être obligatoire ? Il ne semble pas nécessaire d'ajouter un traumatisme à un autre.

MARCEL RUFO

Nous entrons dans ma spécialité et je suis d'accord avec le commentaire de Fabienne Quiriau sur la formation des professionnels. Souvent, je suis contacté par des psychiatres qui me demandent comment aborder les jeunes patients dont un parent s'est suicidé. Le suicide

pose en effet un problème très singulier chez l'enfant : il s'agit non seulement d'une perte, mais aussi d'un abandon. L'enfant pense que son père ou sa mère ne l'a pas assez aimé pour survivre.

Lorsque je suis contacté par un psychiatre, je ne peux pas m'en tirer avec un exercice de maïeutique socratique, je dois lui répondre. Après de longues séances de travail en commun, nous avons convenu d'expliquer au jeune patient, quel que soit son âge, que son parent « ne voulait plus vivre. » Il s'agit de ne pas mentir, mais de dissimuler les détails morbides.

Je dois utiliser un exemple pour vous faire comprendre qu'on ne peut pas tout dire aux enfants. C'est le cas d'une mère qui s'est entouré le visage d'un linge aspergé d'essence, puis qui s'est mis la tête dans un foyer. Clairement, je ne dois pas raconter cette séquence à l'enfant.

Garder le secret ne constitue pas un problème, car les secrets sont généralement le terreau des familles. Je suis bien placé pour savoir que même les psychiatres qui disent la vérité ont des secrets de famille ! Il faut donc expliquer à l'enfant, sans mentir, que son parent ne voulait plus vivre. Plus tard, celui-ci posera éventuellement la question du suicide.

Nous n'avons pas évoqué le fait religieux ou traditionnel. Récemment, j'ai soutenu un ami dont le fils s'est suicidé. Heureusement, les funérailles se sont déroulées en Corse, dans un environnement animé par des chants religieux et des coutumes traditionnelles. La plus grande maison du village avait été ouverte à l'ensemble des amis. Après l'enterrement, chacun a apporté à manger et nous avons évoqué le disparu autour du repas. Étaient également présents des enfants qui jouaient dans le jardin sous un jujubier, à l'instar de Serge avec son vélo au moment du décès de sa mère. Incorrigible clinicien que je suis, j'ai remarqué que ces enfants avaient mis en place un jeu très singulier : ils enterraient les jujubes. Ils participaient ainsi, à leur façon, aux funérailles.

Cette anecdote me rappelle mon ami décédé Pierre Samson, qui m'avait raconté qu'il souhaitait, à sa mort, être porté en tombe dans un corbillard tiré par quatre chevaux marchant à pas lent. Je lui avais demandé la

raison de ce vœu. Il m'avait alors répondu que de cette façon, les personnes présentes parleraient longtemps de lui avant qu'il soit mis en terre.

Se reconstruire après la perte d'un parent

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, comment l'enfant se construit-il après le deuil de l'un ou de ses deux parents, d'après les témoignages que vous avez recueillis ? Vers quelles personnes se tourne-t-il pour accomplir cette étape ?

GILLES SÉRAPHIN

Tout d'abord, ce sont souvent l'autre parent ou les grands-parents qui annoncent la mort. Dans beaucoup des témoignages, le décès n'a pas été posé clairement. La métaphore du voyage est fréquemment utilisée, laissant la place à l'espoir d'un retour. Le voyage évoque un lieu différent, mais toujours dans le monde des vivants. Dans le contexte du décès, les personnes en charge de l'annonce sont elles-mêmes frappées par la douleur et ne sont pas forcément en état d'aborder ce sujet. La question de la mort n'est donc pas systématiquement abordée sur le moment, ou même plus tard. Ainsi, les personnes interrogées nous ont confié qu'elles avaient souvent compris la situation d'elles-mêmes, par des chuchotements ou des actes de la vie quotidienne. Ces enfants se construisent donc seuls une image du parent décédé.

Tous les témoignages font état de cette « conspiration du silence » et de l'impossibilité d'un échange avec les autres personnes.

CORINNE RIEBER

Serge Moati, vous avez exactement vécu cette situation. Vous avez perdu vos deux parents à l'âge de onze ans. Ce n'est que neuf ans plus tard que vous avez réussi à évoquer ce drame, dans des circonstances particulières : vous étiez en Afrique, sur un cheval.

« J'ai menti en permanence quant à la mort de mes parents, car je ne trouvais pas convenable d'être orphelin. »

SERGE MOATI

Je souhaite revenir en arrière, si vous le permettez ; nous, les orphelins, n'avons jamais le droit de transgresser. J'ai menti en permanence quant à la mort de mes parents, car je ne trouvais pas convenable d'être orphelin, surtout en tant que pensionnaire d'un lycée parisien. Un jour, je me trouvais en colonie de vacances de l'ORTF, à laquelle j'avais accès, car mon père était journaliste. Ne voulant pas avouer que j'étais orphelin, j'ai fait croire à mes camarades que j'étais le fils de Léon Zitronne. Ce mensonge a très bien fonctionné et m'a permis de devenir très populaire au sein de la colonie. Malheureusement, les vrais enfants du présentateur sont arrivés ! J'ai donc été ciblé comme usurpateur d'identité et doublement rejeté par la colonie : en tant qu'orphelin et que menteur. Cette anecdote montre qu'aucun subterfuge ne permet de gérer cette situation. Seules fonctionnent, peut-être, la tendresse et la compassion.

Pour revenir à votre question, je me suis tu, j'ai menti et usurpé pendant plusieurs années. Plus tard, j'ai rencontré dans le cadre de mon service national de coopération au Niger un officier de cavalerie qui travaillait pour l'ONU. Ce dernier était un excellent cavalier, alors que

je ressemblais sur mon cheval à Sancho Panza. Un jour, je lui ai avoué que j'étais orphelin. Il m'a alors répondu cette phrase toute simple : « Ce n'est pas toi qui les as tués. » J'ai fondu en larmes ; un poids immense avait été ôté de mes épaules.

Cette histoire est importante, car elle montre que la culpabilité de l'orphelin est totale. Je continue à estimer que j'ai fait quelque chose de mal, que j'ai été si peu aimable que je n'ai pas été aimé, en premier lieu de mes parents. La mort n'est pas perçue comme rationnelle, mais comme un abandon. Ma mère n'est pas morte d'un cancer du sein et mon père, d'une maladie de cœur : ils m'ont abandonné. Ils vont revenir. Au début de la matinée, lorsque les portes de la salle s'ouvraient et se refermaient au passage du public, je me suis imaginé que mes parents allaient arriver et franchir le seuil. Pour tout orphelin, ce « jeu » ne s'arrête jamais.

Je souhaiterais que mes parents me connaissent aujourd'hui. Personne ne m'a jamais dit, comme un père ou une mère, qu'il était fier de moi. Ma boulimie d'activité médiatique est la recherche d'une validation qui ne viendra jamais. Je suis toujours très attentif aux critiques, bonnes ou mauvaises, que je reçois ; mais la seule critique qui m'importerait est celle de mes parents. Personne ne m'a jamais tapoté la joue.

À l'inverse, je suis extrêmement démonstratif avec mes enfants. Ils n'en peuvent plus d'avoir un père orphelin ! Je ne sais pas si je suis un bon père, mais je suis en tout cas fusionnel et omniprésent.

CORINNE RIEBER

Marcel Rufo, sans faire la psychanalyse de Serge Moati, estimez-vous que la façon dont un enfant mène le deuil de l'un ou de ses deux parents est révélatrice de sa personnalité antérieure au drame ?

« On ne devient pas ce que l'on est à cause d'une perte, on métabolise la notion de perte selon sa structure préexistante. »

MARCEL RUFO

C'est tout à fait exact. On ne devient pas ce que l'on est à cause d'une perte, on métabolise la notion de perte selon sa structure préexistante. Un enfant vulnérable sera d'autant plus touché par un décès et inversement, certains plus résistants font paradoxalement de cette épreuve une force.

Le témoignage très réaliste de Serge me rappelle également que la réussite scolaire et sociale est relative à la situation et à un mandat des parents. Ce n'était pas le cas auparavant : les enfants accomplissaient un parcours tracé par les parents. Actuellement, les parents enjoignent leur progéniture à réussir mieux qu'eux-mêmes. Dès lors, nous comprenons mieux le succès de Serge, fils de journaliste, dans le milieu journalistique. Il a réussi son mandat transgénérationnel vis-à-vis de son père, mais il lui manque la validation paternelle.

Serge a également évoqué le retour de ses parents. Je souhaite insister sur l'importance de la réapparition des défunts dans les rêves des orphelins, enfants ou devenus adultes. Cette étape prend généralement beaucoup de temps. Certaines personnes ne rêvent plus jamais de la personne aimée disparue, sans doute à cause du sentiment de culpabilité.

J'illustre ce propos par un exemple : vous ne supportez plus les appels téléphoniques de votre mère alcoolique. Or votre mère décède accidentellement, après que vous avez raccroché brusquement lors de votre dernière conversation ; vous ne l'avez pas soutenue alors même qu'elle vous demandait de l'aide. La « parentalisation » des enfants par rapport aux parents constitue une dimension capitale. L'enfant devient, au fil des années, le parent de ses ascendants, par exemple à cause de la maladie d'Alzheimer. Or l'orphelin est privé de cette étape de la vie.

En outre, la fierté d'un père ou d'une mère est le début du dépassement et de la réussite d'un enfant vis-à-vis de ses parents. Les orphelins adultes rêvent souvent que leurs parents assistent à leurs succès.

Nous avons également réalisé une enquête sur les parents ayant effectué des dons d'organe de leurs enfants décédés. Notre société oblige à garder le don anonyme. En ce qui me concerne, je transgresse la loi,

car je considère qu'un parent qui a effectué un don d'organe a le droit de recevoir de la part de l'enfant greffé une carte postale anonyme de remerciement. J'ai bien conscience d'être hors la loi, mais cela m'importe peu. Il n'est pas correct d'escamoter le parent qui a fait le don d'un organe de son enfant ou de son adolescent. Nous avons ainsi réalisé avec une amie psychologue une enquête sur ces parents donateurs d'organe. Dans ce cadre, nous avons rencontré une mère qui a fait don des organes de son fils mort dans un accident. Cette mère a rêvé de son fils et il s'est agi d'une expérience traumatique : lorsque son fils arrivait, celle-ci lui disait qu'il ne pouvait pas revenir, puisqu'il n'avait plus d'organes. L'étude du rêve est essentielle, car l'inconscient libère de la réalité. L'imaginaire surpasse le réel. Je suis ainsi persuadé que dans les prochaines semaines, Serge va rêver d'une porte qui s'ouvre sur ses parents. Le rêve confère donc une capacité de survie et de rebond affectif. Il est vital d'étudier les rêves dans l'accompagnement des enfants traumatisés. Il faut demander aux orphelins s'ils ont rêvé de leur parent décédé. En remettant en scène son père ou sa mère, l'enfant le remet en vie, de façon imaginaire. Dans ces cas-là, l'imaginaire est plus important que la réalité.

CORINNE RIEBER

On rêve son parent et on peut aussi lui parler à l'état conscient. Magali Molinié, les enfants essaient également de préserver une façade de normalité, notamment à l'école.

MAGALI MOLINIÉ

Les témoignages de Serge Moati et de Marcel Rufo illustrent des situations réelles. Je suis très sensible au comportement des adultes ainsi qu'à ce que ce comportement refoule ou favorise chez l'enfant. L'école constitue à cet égard un lieu particulier, où l'enfant a sans doute besoin d'une façade de normalité, à l'abri du drame familial. Pour autant, les professionnels de l'enfance doivent prendre en compte cette situation. La vie

« Pour autant, les professionnels de l'enfance doivent prendre en compte cette situation. »

imaginaire décrite par Marcel Rufo est finalement rendue possible par la présence d'adultes sur lesquels l'enfant peut s'appuyer, par exemple pour raconter ses rêves. Aujourd'hui, nous ne savons plus comment parler des défunts. Il est tout à fait normal d'être effrayé par la perspective de la mort, mais il faudrait également pouvoir évoquer les morts hors de cette perspective traumatique. Par exemple, j'ai dernièrement rencontré une

collègue de travail qui m'a appris le récent décès de sa mère. Nous étions entourés d'autres personnes. Après quelques secondes d'hésitation, j'ai malgré tout choisi de continuer la discussion avec elle.

Nous avons ainsi passé une demi-heure à évoquer sa mère, leurs derniers échanges et les circonstances

du décès. Ma collègue m'a raconté sa peine de voir partir sa mère, mais aussi son sentiment que le moment était venu et le fait d'avoir pu en parler avec elle. Elle a accompagné dans ses derniers jours la vieille dame qui est décédée paisiblement. Nous avons donc toutes les deux passé du temps à évoquer la défunte, comme derrière le convoi funèbre de Pierre Samson. À l'issue de la conversation, ma collègue m'a remerciée. J'ai compris après coup que ce moment d'échange avait revêtu une signification particulière pour elle.

N'ayez pas peur des morts. Il n'est ni fou, ni morbide d'évoquer les disparus, dans des circonstances qui n'ont pas obligatoirement à être tristes ou traumatiques. Quelquefois, leur souvenir ramène même à des moments heureux. Il est possible de parler à la fois de la peine et du plaisir partagé avec eux. Les personnes endeuillées sortent toujours rassérénées de ce type d'échange avec des proches, des amis ou des enfants. Évoquer un défunt avec d'autres personnes permet également de s'en construire une autre image, plus complexe et plus complète.

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, les témoignages d'orphelins adultes que vous avez recueillis sont plutôt empreints d'un sentiment de solitude face à la perte d'un parent.

GILLES SÉRAPHIN

Plusieurs sentiments forts émergent, dont la tristesse, la colère, l'angoisse et la culpabilité comme l'a indiqué Serge Moati. Les lettres accompagnant les réponses au questionnaire portaient souvent sur la notion de transmission déjà évoquée par Marcel Rufo. La mort d'un parent a une emprise sur l'identité de l'orphelin, du fait d'une perte de repères et de l'impossibilité d'une

transmission familiale. La rupture de cette transmission est très fortement marquée dans les témoignages que nous avons reçus. Les orphelins interrogés ont effectivement fait part d'un sentiment de solitude, du fait non seulement de la difficulté d'échange avec l'entourage sur le défunt et son histoire, mais aussi de cette rupture dans la transmission.

Les risques socio-économiques

CORINNE RIEBER

Magali Molinié a également évoqué dans son propos introductif les risques socio-économiques pesant sur le parent survivant, s'agissant souvent de la mère qui ne travaille pas ou à temps partiel. À la mort d'un père s'ajoutent donc des conséquences économiques et sociales importantes, entraînant une vulnérabilité de la famille.

MAGALI MOLINIÉ

Florence Valet, dont je salue la présence aujourd'hui, a particulièrement insisté sur ce thème dans son livre. La FAVEC m'a également permis de prendre conscience de ce problème dans les parcours de veuvage. En tant que psychologue, j'appréhende la situation d'une veuve du point de vue de l'intime et de la reconstruction de l'identité. Néanmoins, les femmes sont en outre vulnérables sous l'angle du travail. Il faut garder en tête cette dimension dans le traitement de la problématique de l'orphelin. Des propositions au niveau des politiques

publiques peuvent certainement être élaborées pour améliorer la situation financière et professionnelle des conjointes survivantes.

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, les témoignages que vous avez recueillis font également état de l'impact des risques sociaux et économiques sur la situation des familles et parfois même sur le choix d'un métier.

GILLES SÉRAPHIN

C'est exact et pour plusieurs raisons. Du point de vue matériel tout d'abord, lorsque le décès d'un parent provoque une baisse du niveau de vie, les enfants peuvent perdre la possibilité de poursuivre leurs études. Les aînés ont tendance à se sentir davantage responsables et opèrent une insertion plus rapide dans la vie professionnelle. Enfin, les orphelins tendent à choisir des carrières dans l'éducation, le social, la justice, etc. En résumé, le décès affecte les possibilités scolaires et professionnelles au niveau économique, mais aussi au niveau de la projection des responsabilités familiales.

CORINNE RIEBER

Fabienne Quiriau, il a été noté que le parent survivant, *a fortiori* la mère, se trouve dans une situation fragilisée pour élever son ou ses enfants. De même, les enfants sont influencés dans le choix de leurs études.

« Les études que nous avons menées auprès des parents survivants mettent en évidence une grande vulnérabilité sociale. »

FABIENNE QUIRIAU

Effectivement, les études que nous avons menées auprès des parents survivants mettent en évidence une grande vulnérabilité sociale, qui s'ajoute aux conséquences psychologiques du deuil. Qui plus est, je souhaite souligner le risque d'isolement social. L'entourage joue à cet égard un rôle déterminant, pour l'adulte et pour l'enfant. Plus les personnes endeuillées sont isolées socialement, plus leur existence devient difficile.

Pour autant, les difficultés rencontrées par les orphelins et par les conjoints veufs peuvent agir comme un formidable stimulant et un facteur de consolidation des liens.

Ainsi, les liens familiaux autour d'un enfant orphelin se resserrent généralement. La qualité de l'accompagnement du parent aura un impact sur la situation de l'enfant. J'ajoute en contrepoint que les enfants ayant leurs deux parents ne sont pas à l'abri de difficultés d'ordre matériel et affectif.

Serge Moati a pointé l'importance fondamentale de l'amour et de l'entourage. Le facteur humain est en effet primordial dans la gestion du deuil et le traitement des orphelins, au-delà des dispositifs publics prévus. Il s'agit d'une catégorie de population extrêmement vulnérable au risque d'exclusion sociale.

La réinvention personnelle ou les pères mosaïques

CORINNE RIEBER

Marcel Rufo, il est possible pour les orphelins de se réinventer et de dépasser leur expérience douloureuse pour nourrir leur vie d'adulte.

MARCEL RUFO

Votre question est intéressante, car nous vivons dans une société qui n'envisage que le bonheur. Cette conception me paraît bien sommaire : en réalité, nous nous construisons principalement sur des difficultés. Je rejette cette psychologie « Bisounours ».

Je suis réellement enthousiasmé par notre débat, qui m'évoque trois commentaires. En premier lieu, j'ai réalisé une association d'idées entre Serge Moati et Serge Lebovici, qui fut mon maître à penser. Alors âgé de 76 ans, ce dernier m'a confié se sentir malheureux « comme un petit enfant de 10 ans » lorsqu'il a perdu sa mère. Cette remarque empreinte de perspicacité montre que l'âge ne compte pas en regard de l'intensité du malheur. De la même façon, Serge Moati a toujours l'impression d'avoir onze ans.

Deuxièmement, vous n'avez pas cité une pulsion commune aux personnes endeuillées : la nécessaire agressivité envers un disparu, notamment en cas de suicide. C'est une chance pour l'enfant survivant d'en vouloir à

son parent suicidé. Cependant, l'orphelin ne le réalise qu'au bout d'un certain nombre d'années, voire jamais. Enfin, j'ai évoqué précédemment, dans cette honorable enceinte, comment je transgresse les lois de la République, dans les cas de dons d'organe. S'agissant de la révision des lois de bioéthique discutée à l'Assemblée nationale, une conversation avec mon ami Jean Leonetti me revient en mémoire. Nous évoquions le cas des « embryons orphelins ». En cas de décès du père au cours d'un projet de fécondation *in vitro*, faut-il implanter l'embryon ? L'enfant naît de son père alors que ce dernier est décédé avant sa naissance. La science-fiction rejoint la réalité ! La modification de la loi relève de l'autorité des députés. De mon côté, je réfléchis à la situation de cet enfant, tout à fait différente de celle d'un enfant abandonné par l'un de ses parents. La représentation du père est plus compliquée que son absence.

Nous pouvons adopter plusieurs pères « mosaïques », en plus du père biologique. Pour moi, il s'agit notamment

« Nous pouvons adopter plusieurs pères "mosaïques", en plus du père biologique. »

de Serge Lebovici. Laissez-moi vous conter une autre anecdote illustrant mon propos. Le 29 septembre est le jour de la Saint-Michel. En Provence, on décore les maisons de fenouil odorant à cette occasion. L'un de mes maîtres est Michel Soulé, qui porte le même prénom que mon père décédé. Chaque année, je lui ramène pour sa fête un bouquet de fenouil, en hommage à ces deux Michel.

CORINNE RIEBER

Serge Moati, vous avez également eu au cours de votre carrière la possibilité de vous réinventer auprès de pères mosaïques, selon l'expression de Marcel Rufo.

SERGE MOATI

C'est exact. Je suis ému par le propos de Marcel Rufo. Nous partageons le même maître à penser, Serge Lebovici.

Avant tout, je signale que je ne m'appelle pas Serge. Pour l'état civil, mon prénom est Henry, mais j'ai pris celui de mon père mort. Je suis donc doublement usurpateur ! Plus personne ne m'appelle Henry et je ne me reconnais même pas dans ce prénom.

Revenons à Serge Lebovici. Il a eu la délicatesse de mourir le même jour que mon propre père, le 16 août, qui est la veille de mon anniversaire. Mon père a donc gâché tous mes anniversaires depuis mes onze ans. Pour répondre à votre question, il n'existe pas de père de substitution.

CORINNE RIEBER

J'ai utilisé le terme de père « mosaïque ».

SERGE MOATI

Je me suis construit plusieurs figures paternelles et fraternelles, piochées çà et là, mais jamais je n'ai reconnu quelqu'un qui se serait fait passer pour mon père. Personne n'est comme lui. De même, lorsque j'étais enfant, des dames m'invitaient à manger chez elles en

me disant : « Tu es comme mon fils ». Leur couscous n'était jamais aussi bon que celui de ma mère ! J'ai toujours trouvé suspectes ces personnes qui cherchaient à remplacer mes parents.

Je me suis constitué un catalogue de pères, avec François Truffaut qui m'a accompagné dans le milieu du cinéma, puis avec François Mitterrand, qui m'a choisi pour suivre sa communication. On m'a souvent demandé si ce dernier avait été « comme un père » pour moi ; c'est absolument faux. Rien ne vaut des parents morts. J'ai simplement développé des capacités de projection et de récréation sur certaines personnes que j'ai trouvées formidables : il s'agit d'un mécanisme d'empathie.

Cette capacité me conduit assez loin : lorsque je réalise des interviews, je deviens mon interlocuteur. Je dispose ainsi de pères fugitifs, ou mosaïques – rendons à Marcel ce qui est à Rufo. Je me suis également constitué des petits frères mosaïques. Ainsi, je suis capable de recon-

naître un orphelin partout dans le monde. J'ai réalisé beaucoup de films à l'étranger sur les orphelins de guerre. Même lorsque je ne parlais pas la langue du pays, je comprenais les paroles de ces enfants. Je reconnais le regard d'un orphelin. Ainsi, je dispose d'un ensemble de figures mosaïques qui m'ont aidé à grandir, mais il a toujours été difficile pour moi d'aimer. J'ai long-

temps été très infidèle avec les femmes, car je ne supportais pas de m'attacher à une personne qui risquait de me quitter. L'attachement est un pas difficile à franchir pour un orphelin. Nous nous rattachons à des légendes, pas à des êtres humains. En tout cas, nous nous méfions des personnes qui nous clament leur amour.

En revanche, les orphelins se rattachent à des projets. Je ne suis pas journaliste : je ne possède d'ailleurs même pas la carte de presse. Je suis devenu journaliste, car mon père l'était. De même, je suis devenu socialiste comme lui. J'ai également embrassé d'autres de ses caractéristiques, que je ne peux pas évoquer devant vous. Peut-être ne serais-je pas ici, aujourd'hui, si je n'avais pas suivi ce devoir de fidélité envers un mort.

« J'ai toujours trouvé suspectes ces personnes qui cherchaient à remplacer mes parents. »

CORINNE RIEBER

Marcel Rufo, faut-il du talent pour décrocher du deuil ? Vous indiquez qu'il est plus facile de sombrer dans la dépression que de faire des efforts pour réussir.

MARCEL RUFO

Il est effectivement plus difficile de réussir que d'échouer. Je rencontre dans mon cabinet des adolescents, spécialistes de l'échec : ils échouent avec brio. Le succès exige davantage de volonté, d'analyse et d'autocritique. Serge Moati a évoqué sans la nommer la notion d'« identification projective » : il s'agit d'un rituel psychique permettant de s'identifier en se projetant sur l'autre. Nous ne disposons pas tous des mêmes capacités d'identification projective. Mon métier consiste à comprendre comment égaliser les chances des enfants face à cette problématique. Je rencontre systématiquement des êtres

« La véritable problématique de cette journée, ce sont les orphelins invisibles et fragiles. »

fragiles et lorsque me sont confiés des patients « normaux », j'essaie de ne pas aggraver leur cas.

Serge a fait une remarque que j'ai trouvée tout à fait intéressante : il a expliqué qu'il s'était construit en copiant son père. Bien qu'ayant indiqué que certaines de ses références étaient inavouables, il a ensuite révélé son infidélité. Nous avons tous compris que père et fils se ressemblaient sur ce point.

Quoi qu'il en soit, je me demande comment tendre la main à un enfant disposant de moins de capacités de rebond qu'un autre. La véritable problématique de cette journée, ce sont les orphelins invisibles et fragiles. Nous avons évoqué la structure préexistante. Les orphelins résistants franchiront plus facilement l'étape du deuil que les autres. Il est tout à fait possible de transformer le malheur en force.

Je suis passionné par le personnage de Scarpe, un *condottiere* en lutte avec Laurent Le Magnifique, de la famille des Médicis, à l'époque de la Renaissance. À l'issue, Laurent de Médicis souhaite le récompenser de sa bravoure en lui proposant de choisir son butin. Scarpe rejette cette offre et indique qu'il n'a qu'une exigence : changer son nom en Sforza, rappelant la force du combat. Peut-être Sforza était-il orphelin.

Les politiques publiques et l'action associative

CORINNE RIEBER

En termes de politiques publiques, quels dispositifs pourraient être mis en place pour mieux accompagner les orphelins ?

MAGALI MOLINIÉ

Je suis extrêmement touchée par le témoignage de Serge Moati, que je trouve très courageux. J'ai également souhaité montrer dans l'ouvrage que j'ai dirigé le courage et la force déployés dans les parcours d'orphelins. Serge Moati nous révèle en effet des informations intimes et s'adresse à notre intimité, que nous soyons orphelin, fils ou petit-fils d'orphelin. Les deux guerres

mondiales ont produit beaucoup d'orphelins, qui sont ensuite devenus des pères et des mères. Notre conversation met en évidence et fait dialoguer un intime collectif. Cette expérience peut être multipliée. J'estime qu'il est important que ces vécus ne restent pas dans l'intime et que des groupes se reconnaissent, se construisent et défendent leurs besoins. J'ai d'ailleurs été très intéressée dans le livre par les travaux des historiens sur la Première Guerre mondiale, Manon Pignot et Olivier Faron.

CORINNE RIEBER

Je me permets de vous interrompre pour revenir à ma question.

MAGALI MOLINIÉ

Je souhaite simplement préciser que les témoignages recueillis auprès des pupilles de la Nation étaient très différents ; certains exprimaient leur lassitude d'avoir été toute leur vie assignés à ce statut. Ils s'en seraient volontiers passés.

Ma digression répond justement à votre question. Nous discutons entre nous des différences entre les données statistiques et individuelles. Il faudrait avant tout distinguer dans les parcours d'orphelins la diversité des situations et les points communs. Certains enfants et certaines familles sont plus vulnérables au deuil que d'autres. Il faudrait pouvoir appréhender ces différences au niveau de la démographie, de la sociologie, de la psychologie, de l'école et des politiques publiques. Cette connaissance permettra de construire des dispositifs mieux adaptés à leur situation.

Les orphelins sont généralement placés dans la catégorie des enfants vulnérables du point de vue des politiques publiques. De même, les couples ayant perdu un parent sont considérés comme des familles monoparentales. Il est nécessaire de mieux connaître les spécificités des enfants orphelins et des conjoints endeuillés, car leur situation n'est pas la même que celle des familles divorcées ou abandonnées. Il faut mieux connaître les parcours individuels au sein des grandes masses, notamment les réussites.

CORINNE RIEBER

Fabienne Quiriau, faut-il aménager les dispositifs publics existants ou en créer de nouveaux ?

FABIENNE QUIRIAU

Les politiques publiques ne distinguent pas la situation des orphelins, du fait de la Convention internationale des Droits de l'Enfant et de la volonté des pouvoirs publics de s'adresser aux enfants les plus vulnérables. Nous avons tenu un débat pour déterminer s'il était plus pertinent de traiter des problématiques ou des situations fondées sur les besoins individuels des enfants. Nous avons choisi de considérer d'abord le statut de l'enfant, quelle que soit la problématique sous-jacente.

« Il faudrait pouvoir appréhender ces différences au niveau de la démographie, de la sociologie, de la psychologie, de l'école et des politiques publiques. »

L'enfant constituant une préoccupation universelle, les politiques publiques s'articulent autour de ses besoins fondamentaux : affectifs, matériels, sociaux.

Il s'agit avant tout de prendre soin de l'enfant et dans le cas d'un orphelin, de l'autoriser à dire ou ne pas dire son statut. Prendre en considération son intérêt, c'est aussi accompagner le parent survivant qui se trouve souvent en difficulté. Le bien-être de l'enfant dépend beaucoup de l'accompagnement de l'adulte, quelle que soit la problématique. Selon moi, il ne faut pas chercher à protéger telle catégorie d'enfant plutôt que telle autre, mais protéger l'enfant qui en a besoin.

À cet égard, le cas des mineurs isolés étrangers est éloquent. Ces enfants, orphelins ou non, arrivent sur notre sol sans protection. Or les politiques publiques ne les appréhendent pas comme des enfants, mais comme des étrangers, donc comme un problème. En catégorisant les problématiques, on finit par oublier l'enfant. Je pourrais également citer le cas des Roms : tous les enfants sont censés disposer des mêmes droits en France, or ceux-ci n'accèdent pas forcément à l'école.

Dès lors, faut-il aménager des dispositifs spécifiques en direction des orphelins ? Il me semble que non. Il faut prendre des dispositions lorsque les droits fondamentaux sont menacés. Dans le cas des orphelins, le sont-ils ? Je m'interroge.

Il reste que la question des orphelins n'est pas assez connue, notamment des professionnels de la protection de l'enfance. Ces professionnels nient souvent la spécificité de leur situation, du fait d'un manque de formation et les accompagnent comme tout enfant devant être protégé.

CORINNE RIEBER

Gilles Séraphin, il existe des dispositifs publics ainsi que des associations qui accomplissent un travail de terrain formidable, sans forcément jouir d'une grande notoriété. Quelles actions peuvent être menées à ce sujet ?

GILLES SÉRAPHIN

Je souhaite tout d'abord rebondir sur le propos de Madame Quiriau. Il n'est effectivement peut-être pas nécessaire de créer un statut pour les orphelins dans les politiques publiques, mais les dispositifs actuels peuvent prendre en compte leur situation. Je prendrai l'exemple de l'école. Les témoignages que nous avons recueillis

font part d'importantes difficultés dans le cadre scolaire, notamment pour remplir les fiches d'identification en début d'année. Les professeurs sont généralement très démunis face à ces cas. Il ne s'agit pas de créer des dispositifs spéciaux, mais de prendre en compte ces situations dans les politiques publiques.

Au-delà du statut, notre enquête met en évidence l'importance de l'échange avec d'autres personnes. À cet égard, il existe des associations qui accomplissent un travail considérable, avec la mise en place de groupes et d'accompagnement psychologique. En tant que responsables associatifs, nous souhaitons justement que les politiques publiques puissent soutenir nos actions.

QUESTIONS

CORINNE RIEBER

La Fondation d'entreprise OCIRP a recueilli de nombreuses questions de la salle. Nous n'allons pas pouvoir toutes les poser.

Un des parents apprend qu'il est malade et qu'il va mourir. Peut-on préparer l'enfant à la mort de son parent ? Que faut-il lui dire ou ne pas lui dire ?

MARCEL RUFO

Cette question m'intéresse, car le moment antérieur à la mort est rarement évoqué. Je vais raconter une anecdote qui montre la puissance métaphorique d'une histoire partagée avec un enfant. Il s'agit d'un cas que je n'ai pas choisi, qui m'a été apporté par une infirmière amie de ma secrétaire. Ce cas est celui d'un petit garçon âgé de quatre ans, dont la mère est en train de mourir d'un cancer du sein dans le centre de cancérologie situé en face de l'hôpital où je travaille. C'est sa grand-mère qui l'a amené à la consultation.

D'emblée, je suis mal à l'aise pour parler de la mort de sa mère à ce petit garçon qui ne me demande rien. Je me présente comme le « docteur des soucis ». Mon jeune patient m'indique qu'il ne souhaite pas partager ses soucis avec moi. La distance entre nous se creuse. Je sors donc ma botte secrète et demande à l'enfant de me faire un dessin. Son dessin représente son père et lui, avec sa mère placée à l'autre bout de la feuille. Je lui fais remarquer que sa mère n'est pas loin de lui, puisqu'elle est dans le bâtiment juste en face.

Il me rétorque alors que son père s'occupe bien de lui. Je réponds que ce dernier prépare certainement moins bien à manger que sa mère. « Ce n'est pas vrai ! J'ai beaucoup aimé le hachis Parmentier d'hier ! », m'assène-t-il. J'enchaîne : « Tu es un menteur, car les papas ne savent pas faire le hachis Parmentier. » Nous nous

disputons de façon assez vive et je lui avoue que moi aussi, j'ai été un enfant menteur.

À cet instant, il baisse les armes en créant une alliance sur notre caractéristique commune : « Ce n'est pas mon papa qui a préparé le hachis Parmentier, mais ma maman qui est très malade là-bas. On ne sait pas si on va pouvoir la sauver. » Via le hachis Parmentier, ce petit garçon accepte donc de me parler de son problème. Il explique que son père fait très bien réchauffer le hachis. De mon côté, je lui indique que je suis à sa disposition pour le cas où son père rencontrerait des problèmes pour réchauffer le hachis.

Depuis, j'attends. Je n'ai pas pris d'engagement envers ce petit garçon, mais j'ai ouvert une porte, en amont, sur le deuil. À cet égard, le CNRS a réalisé une étude sur l'annonce à un enfant de la mort d'un parent au pavillon de cancérologie : la conclusion préconise une posture affective du personnel soignant, dans le sens du partage de la tristesse. Il s'agit à mon avis d'une avancée importante.

Comment faire admettre ou comprendre aux adultes que lorsqu'ils taisent la mort de son parent à l'enfant sous prétexte de le protéger, ils le font en partie pour se protéger eux-mêmes ?

MARCEL RUFO

Cette question m'évoque une situation très précise : celle d'un père suicidé et d'une mère qui fait l'économie de sa souffrance sur le dos de sa fille. Cette fille va bien malgré la perte de son père. Or elle se sent obligée de montrer qu'elle va mal, afin de soutenir sa mère qui supporte très mal la situation. Il faut faire attention à ne pas faire porter à l'enfant le poids de sa propre peine. En effet, les souffrances du conjoint et de l'orphelin ne sont pas identiques.

Certes, il faut soutenir le parent survivant pour améliorer la situation de l'enfant. Parfois, il est même plus important de soutenir le conjoint que l'enfant, qui s'identifie et accompagne la douleur de son parent.

Beaucoup de jeux vidéo montrent des tués qui se relèvent. Quel est l'impact de ces jeux sur la notion de mort ?

MAGALI MOLINIÉ

Aucun. En grandissant, les enfants comprennent progressivement l'irréversibilité de la mort. Peut-être dans certains cas où une vulnérabilité préexiste chez l'enfant ou l'adolescent, le jeu vidéo constitue un facteur d'isolement social. Mais les jeux en ligne et les nouvelles technologies peuvent aussi bien permettre aux adolescents de tisser des liens sociaux. En général, les personnes perturbées traversent des crises, mais finissent par s'en sortir. De plus, les jeux vidéo contribuent à créer un imaginaire et peuvent être bénéfiques, tout comme les rêves.

SERGE MOATI

Je précise quant à moi que j'ai été porté vers ma carrière de réalisateur via le théâtre. Sur scène, les morts se relèvent et saluent à la fin de la représentation. Quel métier formidable ! Le théâtre est un endroit où on ne meurt pas. De même, les films permettent de fixer sur la pellicule des personnes qui sont amenées à disparaître.

CORINNE RIEBER

Vous avez le don de les rendre éternelles.

SERGE MOATI

Il ne s'agit pas d'un don, mais d'un métier.

L'isolement et la solitude de l'orphelin ne sont-ils pas aggravés par la dispersion familiale ?

GILLES SÉRAPHIN

Il existe des situations spécifiques. Le dialogue entre un enfant et son parent ne sera pas le même selon que ce

dernier est divorcé ou veuf. Le facteur géographique joue également, lorsque les grands-parents habitent loin. La transmission familiale que j'évoquai précédemment peut être effectuée via les grands-parents, à condition que ceux-ci soient disponibles. La question de la dispersion familiale est donc centrale et mérite d'être creusée.

MAGALI MOLINIÉ

Le groupe familial reste effectivement une composante sociale essentielle, même dans les familles divisées. Aujourd'hui, Internet permet de conserver des liens vivants et actifs malgré l'éloignement géographique. En revanche, les effets sont très déstabilisants et destructurants pour l'enfant lorsque les adultes survivants essaient d'occuper la place du défunt.

MARCEL RUFO

C'est vrai ou faux selon les cas. J'ai suivi une cohorte d'enfants nés de parents séropositifs, à l'époque où le taux de survie au VIH/SIDA était très faible. À la mort des parents, les enfants étaient confiés aux grands-parents. Dans la majorité des cas, les géniteurs étaient assimilés à des frères et sœurs aînés et les ascendants étaient considérés comme les véritables parents. Au même moment, une campagne de dépistage du cancer était menée dans les Bouches-du-Rhône, montrant notamment l'image d'une femme âgée. Les enfants m'indiquaient être effrayés par cette affiche, qui les renvoyait à la peur de la mort de leur propre grand-mère. Une présence familiale solide peut donc constituer une aide importante pour les orphelins. Les frères et sœurs aînés font d'ailleurs souvent figure de substitut.

CORINNE RIEBER

Nous clôturons le débat sur cette note optimiste. Je vous remercie tous les cinq : Magali Molinié, Serge Moati, Fabienne Quiriau, Gilles Séraphin et Marcel Rufo. Après une courte pause, la Fondation d'entreprise OCIRP présentera les projets soutenus cette année.

REMISE DES SOUTIENS

DE LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP

PAR MICHEL-ANDRÉ PHILIPPE, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'EXPERT ET SYLIVE PINQUIER-BAHDA, DIRECTRICE

AGIR POUR L'ENFANT ET SA FAMILLE

AERA (Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence)

« Comment accompagner les adolescents et leur famille confrontés à un deuil »

ARCAD (Association de Recherche Clinique sur l'Adolescence)

« Orphelins suite au suicide d'un parent : un espace virtuel pour en parler »

DEMEOR (Découverte Métiers Orientation)

Découverte des métiers de l'informatique

Association « Jusqu'à la mort accompagner la vie » (JALMALV Haut-Doubs)

Accompagner les enfants en deuil et sensibiliser leur entourage à cette problématique

Association Le Pallium

« Ne pas avoir peur de ses émotions » : atelier d'art-thérapie pour adolescents endeuillés

Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-pompiers (ODP)

Ascension du Mont Ventoux

Vivre son deuil IDF

Le temps d'un week-end

Association Régionale Midi-Pyrénées Enfant-Do

« Histoire d'en parler : ateliers médiatisés destinés aux enfants et aux adolescents ayant perdu l'un ou l'autre de leurs parents »

Association La Maison

Groupe de soutien pour les enfants en deuil

Association Pierre Clément

Projet d'aide au deuil des enfants et adolescents

AGIR POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION

AERA - Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence

Formation des professionnels de première ligne

Aire de Famille

Soutenir le vivant auprès de jeunes couples en grande précarité psychosociale qui attendent leur premier enfant pour rebondir malgré les deuils

Association Pikler loczy

Faire connaître la nécessité et les outils d'accompagnement d'un enfant orphelin, de ses parents et de sa famille

Association Primo Levi

Réseau de professionnels autour d'orphelins victimes de la torture et de la violence politique

École des Grands-parents Européens (EGPE)

Orphelins cherchent grands-parents

Théâtre du Prisme

Pièce « Orphelins »

AGIR POUR LA RECHERCHE

Groupe de Recherche en Psychologie de la Santé, Labo de psychologie INTERPSY - Université Nancy 2 et Catherine Bernd, doctorante en psychologie clinique

Thèse de doctorat de psychologie clinique : étude projective et comparative de trois situations d'enfants de 8 à 12 ans en deuil de parents suite à un suicide, un accident ou à une maladie

UDAF 02 (Union Départementale des Associations Familiales du département de l'Aisne) et Isabelle Saut-Habchy, Doctorante à l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines

Les représentations sociales du deuil : fondements et effets

CONCLUSION

BERNARD DEVY

VICE-PRÉSIDENT DE LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP

Mesdames, Messieurs, chers amis, c'est un véritable plaisir, mais aussi une réelle fierté de conclure cette matinée, avant de passer la parole au Député Georges Colombier, que je remercie de sa présence et de son soutien.

Nous avons assisté à des débats empreints d'émotion et d'humanité. J'ai été particulièrement ému par la sincérité et la sensibilité des témoignages lors de la table ronde, qui m'a ramené à une période de ma vie personnelle profondément marquante. N'allez pas pour autant conclure des propos de Serge Moati que tous les orphelins sont infidèles !

De plus, je souhaite féliciter toutes les associations pour leurs initiatives récompensées par l'OCIRP. Nous avons sélectionné et parrainé 18 dossiers ; je souhaite assurer les bénéficiaires de notre soutien, total et pérenne. Nous essayerons de les accompagner dans leurs démarches afin de donner de la visibilité à ces associations qui s'occupent des orphelins. Il faut reconnaître à l'OCIRP le mérite d'avoir mis en avant cette problématique méconnue.

Au-delà de ces initiatives que nous soutenons, nous avons développé depuis 1997 l'espace « Dialogue et Solidarité » afin de venir en aide aux familles endeuillées et aux orphelins. Il s'agit d'une action que nous souhaitons poursuivre et cette matinée vient conforter la pertinence de la création de notre Fondation.

Enfin, je m'associe au Président Michel-André Philippe pour remercier l'ensemble des équipes de l'OCIRP, tant les responsables de la Fondation de leur important travail souligné par le Conseil d'administration, que le personnel de l'OCIRP qui se mobilise en faveur des orphelins, du handicap et de la dépendance.

Il faut également remercier les institutions qui travaillent en collaboration avec l'OCIRP et que nous essayons de fédérer autour d'un projet commun de promotion de la solidarité.

Merci encore à tous ceux qui nous ont accompagnés ce matin à l'Assemblée nationale.

CLÔTURE

GEORGES COLOMBIER DÉPUTÉ ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur le Vice-président, merci à vous et à vos équipes. Mon introduction réclamait de parler des orphelins. Il me semble que nous en avons effectivement bien parlé, avec beaucoup d'humanité et de sensibilité. Je souhaite remercier les intervenants de la qualité de leurs témoignages, Corinne Rieber qui a animé la table ronde, ainsi que les associations de leur travail de terrain. Je remercie également Jérôme Charvin, mon assistant parlementaire. Cette matinée d'échanges aura sans aucun doute réveillé chez beaucoup d'entre nous des souvenirs, des histoires et des images personnelles et familiales. Nous sommes tous des orphelins et nous avons aujourd'hui discuté, tout simplement, de la vie.

Nous ressortons de cette matinée avec une double conviction. La première, c'est qu'il faut continuer le travail engagé au sujet des orphelins. Sur ce plan, je fais confiance à l'OCIRP et à ses partenaires. La remise des prix aux associations qui œuvrent dans le domaine de l'enfance, de l'adolescence et de la famille endeuillées constitue à cet égard une marque de reconnaissance. Ma seconde conviction, c'est que la meilleure façon d'aborder ce sujet grave, traumatique et douloureux, c'est d'en parler comme nous l'avons fait ce matin, avec simplicité, sensibilité, humanité et amour. Je vous remercie et vous invite au nom de l'OCIRP à un cocktail de clôture.



FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP

Contacts

Sylvie Pinquier-Bahda,
Directrice de la Fondation
Tél. : 01 44 56 22 56
pbahda@ocirp.fr

Emmanuelle Enfrein,
Responsable de la Fondation
Tél. : 01 44 56 22 36
enfrein@ocirp.fr

Cathy Puthois,
Adjointe à la directrice de la Fondation
Tél. : 01 44 56 22 52
puthois@ocirp.fr